



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

Rapport N° 18.04.06 sur le Plan d'actions régional pour l'Égalité

« Toutes et tous mobilisé.e.s pour l'égalité » 2018-2021

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Monsieur le Président, Mes chers Collègues,

Vous nous proposez d'approuver un Plan d'actions régional pour l'Égalité, intitulé « Toutes et tous mobilisé.e.s pour l'égalité » 2018-2021

Je passe sur l'utilisation abusive d'une écriture dite « inclusive », par pure provocation, sans doute pour faire plaisir à certains membres de votre majorité, alors même que le gouvernement Français a décidé de bannir cette écriture inclusive des textes officiels... !

Mais la règle nationale ne semble pas atteindre notre région qui reste accrochée à cette écriture illisible et inaudible par pure idéologie.

Mais au-delà de la forme, l'opportunité même d'un tel rapport nous laisse perplexe.

Il y a en France depuis de nombreux siècles « *une passion pour l'Égalité* » comme dirait Tocqueville, qui s'est construite au fil de notre histoire.

La France, la République, est déjà dotée d'un arsenal juridique important consacrant ce principe d'Égalité, qui figure d'ailleurs dans notre devise.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

C'est un principe constitutionnel intangible, qui est consacré dans de nombreux textes :

- Article 6 de la DDHC de 1789 dispose que : « *la loi doit être la même pour tous* »
- Article 13 de la DDHC : qui dispose que "*pour les dépenses de l'administration une contribution doit être répartie (également) entre tous les citoyens en raison de leurs facultés* »
- Le préambule de la Constitution de 1946 : "*Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances*" les seules limitations admissibles des droits économiques et sociaux touchant les étrangers en situation irrégulière

En dépit de cette multiplicité de textes sur ce principe d'Égalité, et de la Jurisprudence abondante du Conseil Constitutionnel notamment, notre Région décide d'adopter un plan, une charte, des actions, le tout, dans un rapport de près de 100 pages.

Vous avez voulu il y a quelques mois repenser la démocratie en la qualifiant de participative ou de permanente, et maintenant vous voulez réécrire l'Égalité.

Mais pour qui vous prenez-vous mes chers collègues de l'Exécutif... ?

Notre Région est une collectivité territoriale dans un Etat décentralisé, qui dispose de compétences propres en matière de santé, de transports, de tourisme, d'aménagement du territoire, j'en passe... Mais qui n'a évidemment pas le pouvoir de ré-écrire à sa guise les principes généraux de notre droit .





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Certes, il ne s'agit que d'un « Plan Régional », qui comme tous ces plans régionaux, est un gadget dénué de toute portée juridique.

Mais alors pourquoi la Région s'obstine-t-elle à consacrer du temps, des moyens humains et financiers pour faire voter un tel plan ?

La réponse est simple : c'est par pure idéologie (comme pour la démocratie participative).

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour observer que ce plan, élaboré avec des partenaires, dont l'objectivité politique reste d'ailleurs à démontrer (*L'Observatoire des inégalités, Les Francas, Villes au Carré*), est un moyen d'insuffler certains messages politiques subliminaux.

- *L'écriture inclusive*, j'en ai déjà parlé (action n°4)
- *La théorie du genre*, qui sous couvert de lutte contre les stéréotypes, nie toute complémentarité des sexes qui constitue pourtant le fondement même de notre Société.

Oui à l'égalité en dignité et en droits des hommes et des femmes (art.1^{er} de la déclaration universelle des droits de l'homme », mais non à l'égalité des genres

- *La citoyenneté Européenne ou Internationale* (action n°27), qui n'existe que dans vos rêves, et dont on se demande le réel rapport avec le principe d'Égalité.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Mais si on va un peu plus loin que la simple provocation politique dont votre majorité est assez coutumière, on ressent néanmoins à travers ces invocations, la nécessité de rappeler certaines règles qui semblent mises à mal dans notre Société contemporaine, sans que vous en définissiez réellement les causes.

- Ainsi, Ce plan ce plan évoque à de nombreuses reprises, la nécessité de prendre en compte les handicaps de la vie dans les ressources humaines.

Ce souci est parfaitement légitime.

Néanmoins ne croyez-vous pas que l'indifférenciation des individus dans un monde où le profit règne sur l'humain, où l'homme et la femme sont devenus de simples marchandises ou indices de consommation, qui nous est vendu notamment par l'Union Européenne que vous chérissez, est un peu à l'origine de cette mise à l'écart des personnes handicapées ?

Il aurait été bon de la rappeler

- De la même façon, vous déplorez à juste titre la souffrance ressenties par de nombreuses femmes, mères ou filles, dont l'honneur et la dignité sont quotidiennement bafoués.

Mais à aucun moment vous n'abordez la cause la plus redoutable de cette souffrance : l'islamisation de notre société.

Vous semblez aveugles à l'enfermement vestimentaire subies par de nombreuses femmes, aux interdictions de circuler ou de fréquenter tel ou tel commerce.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Et là encore, vous refusez de nommer la cause, la menace, préférant au contraire promouvoir l'immigration illégale qui véhicule cette menace coranique.

Tout cela n'est pas sérieux

Comme disait Bossuet :

« Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes »

Il y pourtant une phrase qui a retenu mon attention dans ce document indigeste :

« L'égalité ne se décrète pas, elle se construit... »

Et pourtant..., vous décrêtez beaucoup... !

En revanche, il y a des domaines, pour lesquels, vous êtes particulièrement silencieux, et dont l'Égalité est pourtant un maître-mot.

Je pense bien évidemment à **l'Égalité des Territoires**.

Si réellement vous souhaitez construire cette égalité, et bien appliquez la dans les domaines de compétence dévolus à notre Région, et je pense bien évidemment à l'Aménagement du Territoire.

Notre région, profondément rurale, souffre d'une désertification qui ne fait que commencer, et qui sera amplifiée par divers choix politiques régionaux et nationaux, et notamment par la métropolisation des deux principales villes.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

La Loi Notre a institué les SRADDET, qui remplacent les anciens schémas directeurs en insistant sur le principe d'**Egalité** des Territoires.

Or, malheureusement nous constatons que le projet de SRADDET qui devait être évoqué lors de la session du mois d'octobre 2018, est d'ores et déjà repoussé au mois de décembre suivant, et ce n'est probablement qu'un premier report.

Alors pour conclure, plutôt que d'investir les moyens de la Région dans la rédaction d'un Plan Régional pour l'Egalité dénué de toute portée juridique, orienté politiquement, et qui n'évoque pas les vraies causes de cette inégalité ressentie, il aurait été sûrement plus efficace de s'investir davantage dans la rédaction du projet de SRADDET qui relève réellement de la compétence de la Région, et dont l'objet est précisément de lutter contre les inégalités territoriales.

